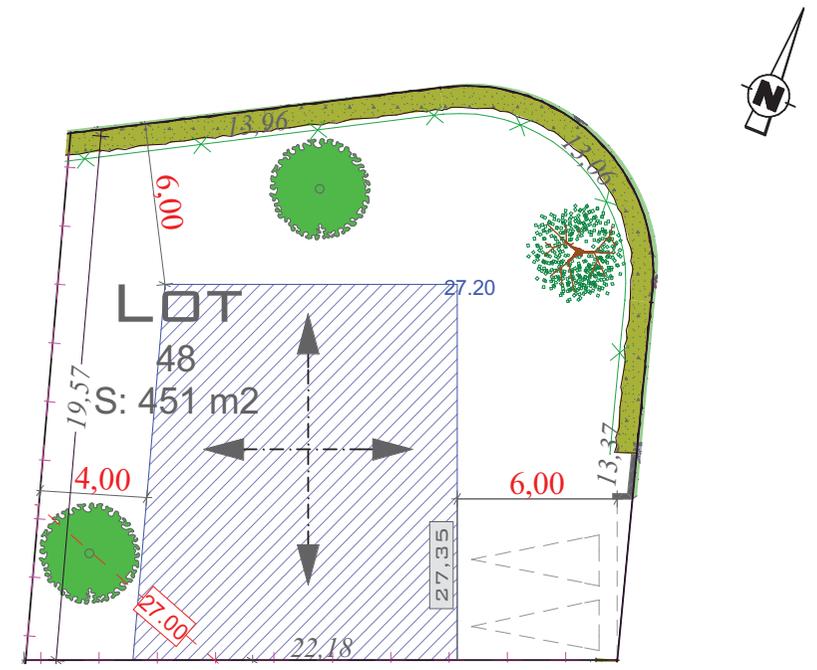




ARCHITECTE COORDINATEUR, CHARGÉ DU CONTRÔLE DES DÉPÔTS DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN MATIÈRE RÉGLEMENTAIRE ET DU RESPECT DES PRÉSCRIPTIONS ARCHITECTURALES:
JACQUES DELANDY
 16 RUE AMPÈRE 95300 PONTOISE
 TEL. 01.34.24.00.61 FAX. 01.34.24.08.06



- | | |
|---|---|
| <p>26.82 Niveau Terrain Naturel</p> <p>--- Courbe de niveau, Terrain Naturel</p> <p>places de stationnement sur parcelle + murit Technique* à la charge de l'acquéreur et réalisés par l'aménageur</p> <p>Sens Principal du faîtage des constructions</p> <p>Périmètre d'implantation des constructions</p> <p>Niveau conseillé du Plancher du RDC</p> <p>Arbres existants conservés</p> <p>Arbres de hautes tiges 16/18 en fond de parcelle :
chênes, marronniers, érables, hêtres, acacias, frênes, saules... (essences locales) à la charge de l'acquéreur</p> | <p>Arbres de hautes tige type fruitiers à fleurs 16/18 en Avant des parcelles à la charge de l'acquéreur</p> <p>Arbres et arbustes en fond de parcelle sur les lots 03 à 14 et lot 59, à la charge de l'acquéreur</p> <p>Ecran Végétal + Circulation Douce</p> <p>Grillage Vert soudé rigide, sur rues internes du projet, en retrait d'un mètre de la limite. H = 1,30 m, doublé d'une haie végétale taillée à floraison décalée, de même hauteur, à la charge de l'aménageur</p> <p>Grillage en panneaux rigides, sur rues externes du projet en limite des Lots 14 à 32. H = 2 m doublé d'une haie végétale vive de même hauteur, largeur 2m, à la charge de l'acquéreur</p> <p>Grillage plastifié Vert sur limites séparatives du projet H = 1,80m, doublé d'une haie végétale vive ou taillée de même hauteur, à la charge de l'acquéreur</p> <p>Remarques :
 - Le Thuya est Interdit dans la composition des Haies sur Rue et des Haies séparatives
 - La plantation des arbres à haute tige se fait à 2 m minimum des limites, (code civil)</p> |
|---|---|

<p>LOT N° 48 SURFACE : 451 M²</p> <p>ECH : 1/200E</p>	<p>MAITRE D'OUVRAGE</p>	
	<p>NEXITY FONCIER CONSEIL RÉSIDENCE DU FRONT DU LAC 99 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 95880 ENGHEN LES BAINS TEL. 01.34.05.19.00 FAX. 01.34.05.19.19</p>	<p>GUISSET CONSEIL 41 RUE DU CHEF DE VILLE 60530 LE MESNIL EN THELLE TÉL: 03.44.66.01.11 FAX: 03.44.66.04.11</p>

PLAN CONTRACTUEL, CONCERNANT LES PLANTATIONS, LES CLOTURES ET LES PÉRIMÈTRES D'IMPLANTATION.
 PLAN NON CONTRACTUEL CONCERNANT LES CÔTES ET LES SURFACES. ELLES SONT SUSCEPTIBLES DE CHANGEMENTS MINEURS APRÈS PROCÈS-VERBAL DE BORNAGE D'UN GÉOMÈTRE EXPERT